

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 26 avril de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

Notre rassemblement dure une heure mais **vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse!** Durant le Cercle de silence, nous respecterons la distanciation physique afin de tenir compte des contraintes sanitaires. Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique.

Nous organisons **une Assemblée Générale du Cercle de silence après le Cercle du mardi 31 mai, de 19h30 à 21h, au Vieux Temple, 70 rue Pargaminières, à deux pas de la place du Capitole.** Afin de commencer à 19h30, nous abrègerons le Cercle qui durera de 18h30 à 19h. Durant cette assemblée générale, nous recevrons **Sébastien Nadot, député, qui a beaucoup travaillé sur les migrations et présidé la commission d'enquête sur les migrations** dont le rapport de novembre 2021 est disponible sur le site de l'Assemblée Nationale

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cemigrants/l15b4665_rapport-enquete

Il a aussi co-signé une proposition de résolution « Concrétiser un accueil digne pour tous les réfugiés en provenance d'Ukraine » disponible

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b5146_proposition-resolution#

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu obtenues grâce à la CIMADE :

Actuellement, depuis le Covid, il y a 35 personnes retenues en moyenne alors que le CRA comporte 120 places. Actuellement une seule femme retenue.

Les frontières se rouvrent lentement : c'est le cas de l'Algérie, dont les frontières se rouvrent, mais elle donne des visas au compte-gouttes. Il y a, de nouveau, des cas de Covid dans le CRA : une personne présentait des symptômes et toutes les personnes retenues ont été testées: 7 cas de Covid détectés. Une personne positive au Covid est retenue avec 4 personnes négatives dans le même secteur : la Cimade compte déposer des demandes de remise en liberté pour éviter la contagion.

Le 31 mars 2022, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné pour la 9ème fois l'administration française pour sa politique d'enfermement d'enfants dans les centres de rétention.

Moins de 15 jours après cette énième condamnation, la préfecture du Bas-Rhin a décidé le 11 avril, d'enfermer un père et ses 2 enfants âgés de 5 et 12 ans au centre de rétention du Mesnil Amelot. Plus d'information sur le site de la CIMADE

[Enfermement d'enfants en rétention : la CEDH condamne la ... https://www.lacimade.org/_enfermement-enfants-retent..](https://www.lacimade.org/_enfermement-enfants-retent..)

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse